RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

la fédération des entreprises d'insertion

SOMMAIRE

P. 03 — L'ANNÉE DES RETROUVAILLES

P. 04 — FÉDÉRER – ZOOM SUR LE CONGRÈS 2021

P. 10 — AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX ADHÉRENTS

P. 14 — ANIMER LA VIE FÉDÉRALE

P. 18 — PROMOUVOIR - PLAIDOYER SUR LA LOI INCLUSION

P. 19 — PROMOUVOIR LE MODÈLE ETTi ET EiTI

P. 20 — TRANSFORMER L'ESSAI SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

P. 22 — PROMOUVOIR LES ACHATS RESPONSABLES ET INCLUSIFS

P. 24 — ACCOMPAGNER – DÉVELOPPER LES FILIÈRES

P. 26 — DÉPLOYER LE PACTE ETTI

P. 27 — ESSAIMER LE MODÈLE EITI

P. 28 — PROFESSIONNALISER

P. 30 — LES CHANTIERS CLÉS EN 2022

L'année des retrouvailles !

Faire fédération, c'est d'abord faire vivre une communauté d'entrepreneurs militants, pour partager des projets, des idées, échanger sur ses doutes, ses envies. Faire fédération c'est être en contact, en débat, pour s'enrichir, pour faire des rencontres.

La succession des confinements et restrictions en 2020 et 2021 nous ont empêchés de vivre pleinement et de faire fédération comme nous l'aimons : par la rencontre directe. Alors ce Congrès de novembre 2021 à Clermont-Ferrand a eu une saveur toute particulière, avec cette sensation de revivre ensemble. Il y avait le lieu bien sûr, les intervenants, les ateliers, il y avait surtout vous toutes et tous, pour faire corps, ensemble. Quelle énergie collective ! Quel plaisir du partage de ce moment présent et d'envie de faire ce futur.

Le présent en 2021 ce sont de belles avancées, des victoires même, pour l'inclusion, portées par la fédération. Un FDI à cent-cinquante millions d'euros pour investir dans l'avenir, des décrets qui mettent concrètement en œuvre la loi inclusion et puis les évolutions du droit de la commande publique obtenues dans la loi climat. Quelle bagarre en coulisses, quel acharnement pour ne rien lâcher, non pas pour gagner mais pour faire avancer la cause de l'inclusion. C'est un sujet hautement politique, faire de la commande publique un levier social inclusif, c'est un sujet hautement technique où l'expertise de la fédération a démontré toute sa qualité.

Le futur c'est une réélection à la présidence, avec un projet renouvelé et ambitieux porté par un Bureau fédéral engagé. Vous le savez je ne suis pas là pour occuper une place, je suis là pour partager mes convictions pour servir l'intérêt collectif : transformer toujours !

Transformer le monde ! Oui nous sommes des utopistes pragmatiques, changer le monde pour le rendre solidaire et juste reste notre horizon.

Transformer l'essai ! Oui nos entreprises d'insertion réalisent nos promesses et concrétisent nos idéaux en impacts réels.

Transformer la fédération ! Oui nous voulons faire davantage encore, être plus percutant, plus impactant, en embarquant tous les adhérents et permanents pour faire unité et qualité.

Luc de Gardelle
Président

FEDERER

ZOOM SUR LE CONGRÈS 2021

Retour en chiffres sur **le Congrès de la fédération**

Le Congrès de la fédération des entreprises d'insertion s'est tenu les 17 et 18 novembre au stade de rugby de l'ASM, à Clermont-Ferrand. Retour en chiffres sur ces deux jours rythmés, organisés autour du thème *« Choisir l'humain, construire demain »*.

Chiffres clés

400 participants
pour enflammer ce Congrès

15 intervenants
pour éclairer les participants

7 piliers pour faire un bilan du Pacte d'ambition pour l'IAE

48 conseillers fédéraux et 1 président élus
pour les instances fédérales

6 vidéos pour mettre en valeur les salariés en parcours d'insertion

1 prix JENi pour incarner la relève de la fédération

CONGRÈS 2021
Clermont-Ferrand
17 et 18 novembre
la fédération des entreprises d'insertion

CHOISIR L'HUMAIN
construire demain

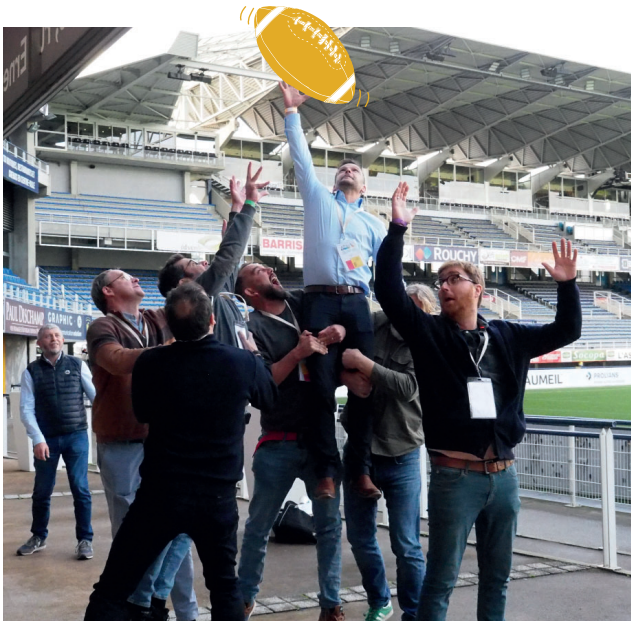

Le mot de la fédération coorganisatrice du Congrès - Xavier BRAECKMAN et Christophe BONALDI, délégués régionaux Auvergne-Rhône-Alpes

« La région est fière d'avoir accueilli et coorganisé le Congrès qui « choisit l'humain et construit demain ». Contribuer à l'organisation d'un tel événement durant deux ans nous aura permis de développer notre propre expertise régionale : l'implication des salariés et des administrateurs en est la preuve ! Levier de mobilisation, ce Congrès aura été également l'occasion de resserrer les liens entre toutes les parties prenantes d'Auvergne et de Rhône Alpes, en faisant, le temps d'un Congrès, de Clermont-Ferrand la capitale nationale de l'inclusion. »

Des vidéos **pour mettre à l'honneur les salariés en parcours d'insertion**

Pour le Congrès, six fédérations régionales (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France, Normandie, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ont réalisé des vidéos de témoignages de salariés en parcours d'insertion. Plus de trente salariés partagent ainsi leur parcours de vie et professionnel au sein d'une Ei ou d'une ETTi.

La diversité des situations personnelles des salariés et des secteurs d'activités donne une idée de la richesse du monde de l'insertion. Certains salariés expliquent, parfois avec émotion, les raisons qui leur ont fait perdre pied en évoquant des changements importants dans leur vie personnelle ou leur arrivée en France et toutes les difficultés qui en découlent. Tous insistent sur l'accompagnement bienveillant effectué par les entreprises : l'adaptation aux envies, aux capacités et difficultés de tous ; la prise de confiance en eux grâce à la mise en responsabilité et l'acquisition de compétences par la formation.

Ces vidéos sont donc une belle preuve de l'utilité sociale et professionnelle de nos entreprises, à découvrir sur la chaîne Youtube de la fédération.

Découvrir toutes les vidéos
sur la chaîne Youtube de la fédération

La fédération dresse un bilan du **Pacte d'ambition pour l'IAE !**

Le début d'après-midi du premier jour du Congrès a permis à tous les acteurs en présence, CIP, encadrants techniques, dirigeants, commerciaux, responsables d'exploitation … de dresser le bilan du Pacte d'ambition pour l'IAE.

Autour d'animations originales, procès ou buvettes, assurées par les permanents de la fédération, chacun a pu apporter une analyse objective et une contribution constructive aux évolutions portées par ce pacte. Construit autour des sept piliers fondateurs du pacte - s'adapter, transformer, élever, faire maul, analyser, combiner et avancer – chaque groupe a identifié les points forts et les points d'amélioration des thématiques.

Ces bilans ont ensuite été présentés à Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, et à Didier Baichère, député et corapporteur de la loi inclusion, qui se sont aussi pliés à l'exercice en livrant leurs préconisations. Plus qu'un bilan, ces échanges ont été un moment de contribution enthousiaste et collectif où chacun a pu porter sa voix et renforcer sa capacité d'agir contre la pauvreté et l'exclusion des plus fragiles !

Nouveaux élus et nouvelle feuille de route

Ce temps de Congrès a aussi été un moment électif. A cette occasion, le nouveau Conseil fédéral, composé des membres régions élus désignés par les fédérations régionales et des membres entreprises, a été dévoilé.

Luc de Gardelle, président de la fédération, a été réélu pour un second mandat. Il pourra s'appuyer dans ses missions sur un Bureau fédéral composé autant d'anciens et de nouveaux élus, signe de stabilité et de dynamisme au sein de la fédération. Pour cela, divers chantiers, tant en interne qu'en externe, ont été présentés : continuer à développer la qualité et la richesse du projet social des entreprises, travailler avec l'État à de nouvelles formes de pilotage et de financement et optimiser le fonctionnement de la fédération.

Les membres du Conseil de régulation et de surveillance, qui veille au respect des statuts et à la conformité des décisions prises par les instances, ont aussi été réélus pour un nouveau mandat de trois ans.

Un vent d'inspiration pour ce Congrès !

Tout le Congrès a été rythmé par des interventions de qualité. Venus de tous horizons, économiste, philosophe, mais aussi sportif et paléoanthropologue, ont partagé des temps d'échange de qualité avec les participants.

La seconde matinée a été organisée autour de deux plénières. La première table ronde, sous la thématique « *Y a-t-il un avant et un après crise ?* », a réuni Philippe Dessertine, économiste, Cynthia Fleury, philosophe et Pascal Picq, paléoanthropologue. La seconde interrogeait Jean-Joseph Boillot, économiste, David Djaïz, essayiste, et Pierre-René Lemas, président de France Active, sur la question *« Comment transformer l'essai pour une économie inclusive, durable et solidaire ? »*.

Que retenir de ces deux temps d'inspiration ? Tous ont affirmé l'importance des entreprises d'insertion dans l'économie actuelle et, surtout dans celle de demain, pour continuer à faire société et accompagner les plus fragiles vers l'emploi durable. En fonction de leurs prismes d'intérêt (économique, écologique, social), ils ont tous insisté sur le nécessaire accompagnement aux métiers de demain.

Un nouveau prix **JENi** breton !

Ce Congrès a été aussi placé sous le signe de l'avenir, avec la remise du prix JENi. Cette récompense, initiée par la fédération des entreprises d'insertion, en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et le soutien du Crédit Coopératif, vise à soutenir et accompagner le développement d'entreprises d'insertion, nouvellement créées ou reprises, porteuses d'innovation, conduites par de jeunes dirigeants.

Le prix 2021 a été remis à Thomas Laleu, dirigeant d'AJI Environnement, entreprise d'insertion des espaces verts installée en Bretagne. Repreneur de cette entreprise de plus de trente employés, Thomas Laleu a vivement remercié la fédération pour le prix JENi et a déclaré : *« Pour moi, l'important avec ce prix, c'est d'aider les jeunes à avoir un petit coup de pouce en matière de communication et de mentorat pour les soutenir dans un projet qui dure ! »*.

Prix JENi Jeune entreprise d'insertion 2021
Christian VALADOU

Toutes les forces vives de la fédération mobilisées **pour faire de ce Congrès un moment exceptionnel !**

Les équipes en charge de ce Congrès, qui avait pour mot d'ordre la richesse humaine, ont su donner l'exemple : que ce soit durant son organisation ou pendant la phase préparatoire, toutes les fédérations ont montré leur implication et leurs compétences. Pendant deux jours, les permanents et élus de la fédération ont fait bloc et la mobilisation de tous a permis de marquer l'essai.

Ils ont été sur tous les fronts pendant ces deux jours. Ils ont ainsi tout d'abord accueilli avec chaleur, efficacité et bonne humeur les quatre cents congressistes puis ont organisé et animé des temps originaux dédiés au Pacte d'ambition pour l'IAE, sous forme de procès ou de buvettes. Les élus n'ont pas été en reste et ont animé un temps d'échange riche sur le futur de la fédération ! Tous, après avoir enflammé la piste de danse et fait entendre leurs voix pour l'inclusion, ont contribué à l'organisation des débats et tables rondes du lendemain.

Tous ont aussi participé aux travaux de l'ombre, essentiels à la bonne tenue d'un Congrès : décoration des lieux, photographie, orientation des véhicules sur le parking, tenue de la régie…

En conclusion, un grand merci à tous, eux qui ont tant contribué à la réussite de ce Congrès !

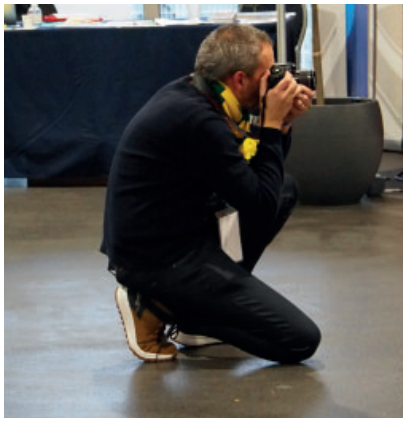

Un remerciement spécial **aux partenaires du Congrès**

La fédération des entreprises d'insertion tient particulièrement à remercier la métropole de Clermont-Auvergne, l'entreprise Michelin et le Crédit Coopératif, partenaires de l'événement, qui ont contribué à la réussite de ce Congrès. Une pensée aussi à tous les intervenants qui ont rythmé les deux jours de ce Congrès. Et enfin un clin d'œil à Botanic qui a aidé la fédération à rendre ce Congrès un peu plus vert !

Des retrouvailles placées **sous le signe de la bonne humeur**

Quatre ans après le dernier Congrès organisé à Marseille, les quatre cents congressistes étaient ravis de se retrouver à Clermont-Ferrand. Les participants, venus de toute la France, ont tous contribué à cette ambiance si particulière que représente un Congrès. Réunis dans un lieu d'exception, le stade de rugby de l'ASM, ils ont ainsi pu, au cours de ces deux jours, alterner temps de travail, temps d'échange et temps de conférence.

Tout au long de ces deux jours, ils ont chanté, travaillé, réfléchi, et dansé pour construire ensemble le futur de l'inclusion. En petits groupes ou en collectif, ils ont partagé leurs visions, envies et espoirs pour les prochaines années à venir, toujours au service des salariés en parcours d'insertion.

Galvanisés, ils sont repartis encore plus motivés pour continuer à porter haut les couleurs de l'inclusion. Et se sont dit rendez-vous dans trois ans !

La fédération, **première organisation de l'ESS certifiée Quali'OP !**

Pour la première année, la fédération a été certifiée Quali'OP (Qualité des organisations professionnelles) par l'Afnor Certification. Une satisfaction pour toutes les équipes, au siège et en régions, qui se sont engagées, depuis trois ans, dans cette démarche qualité, faisant de la fédération la première organisation de l'ESS à obtenir cette certification.

Cette démarche, conçue pour les organisations professionnelles, permet de formaliser et de structurer l'organisation et les missions de la fédération en les inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue. L'ensemble des activités a été évalué, comme les actions de communication, de plaidoyer, le budget ou encore les organisations de réunions.

Lors de l'audit réalisé par l'Afnor auprès du siège et de quatre régions (Bretagne ,Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Pays-de-la-Loire), de nombreux points positifs ont été identifiés par l'auditrice qui a félicité la fédération pour la qualité de son travail. La démarche se poursuivra en 2022 avec un nouvel audit du siège et de trois régions.

Calendrier de l'audit Quali'OP

Zoom sur le premier bilan annuel Quali'OP

La démarche Quali'OP prévoit l'organisation annuelle d'un bilan. Le premier pour la fédération s'est tenu le 22 avril en présence de Luc de Gardelle et des présidents des quatre régions auditées.

Lors du bilan, les pilotes de processus ont passé en revue les exigences liées à leurs engagements de service et ont présenté l'organisation et les outils mis en place. Ils sont ainsi revenus sur l'évaluation du plan d'action stratégique 2020-2021 et des actions de communication, les outils déployés dans le cadre de la gestion des ressources humaines et les audits internes réalisés.

Les fédérations régionales ont témoigné de l'intérêt de la démarche quant à leur organisation ou la prise de recul sur des sujets stratégiques (comme la liste des mandats des élus et la participation à des instances externes). En conclusion, plusieurs objectifs ont été fixés pour l'année à venir, comme une meilleure articulation du plan stratégique et du plan de communication.

Quatre premières fédérations auditées dans le cadre de Quali'OP

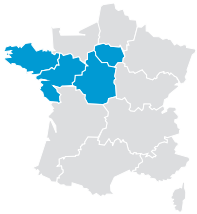

La fédération Bretagne a eu l'opportunité, avec les fédérations Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France et Pays-de-la-Loire, d'intégrer le panel des premières régions auditées.

En Bretagne l'audit s'est tenu en présence du président de région et des permanentes pour aborder aspects stratégiques et organisationnels. L'exercice a consisté à présenter à l'auditrice comment la région s'est appropriée les quatre processus. La région a ainsi pu mettre en avant le cheminement parcouru, la mobilisation collective nationale, le travail entre les permanents bretons et l'implication des élus lors des conseils d'administration. Elle a ensuite présenté les outils déclinés régionalement, les preuves de suivi et de mise en œuvre au bénéfice du niveau de service attendu.

La fédération Bretagne retient la qualité des échanges avec l'auditrice qui a particulièrement salué la mobilisation des collectifs de travail déployés, la cohérence et la complémentarité des niveaux nationaux et régionaux. D'un point de vue pratique et organisationnel, la démarche a permis à la région de renforcer sa structuration par la déclinaison du plan stratégique et la formalisation plus précise d'outils comme le plan de formation. Aujourd'hui, l'appropriation de cette démarche par les élus et les permanents inscrit résolument la fédération régionale dans une démarche d'amélioration continue, alimentée au quotidien et rythmée par les bilans annuels auxquels elle participe.

FEDERER - AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX ADHÉRENTS

Un questionnaire de satisfaction qui met en lumière **les points forts de la fédération**

Dans le cadre de la démarche Quali'OP, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des adhérents en juin 2021 afin d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis des services rendus par leur fédération, une première pour la fédération ! Les adhérents se sont particulièrement mobilisés pour y répondre (24 % de répondants) et la satisfaction était au rendez-vous avec, par exemple, 70 % de « très satisfaits » et 27 % de « satisfaits » pour la principale mission de la fédération « Représenter et défendre les entreprises d'insertion ».

Méthodologie de l'enquête de satisfaction 2021

ENQUÊTE OBLIGATOIRE

À réaliser chaque année (référentiel Quali'OP)

THÈMES COUVERTS

- Actions d'influence
- Com externe
- Com interne
- Veille/expertise
- Qualité des réunions
- Réponses aux adhérents
- Accueil

ENQUÊTE EN LIGNE DIFFUSÉE EN JUIN 2021

BON TAUX DE RÉPONSE

24% de répondants

Résultats de l'enquête de satisfaction 2021

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES ENTREPRISES D'INSERTION

70% très satisfaits et 27% satisfaits

PROMOUVOIR LES ENTREPRISES D'INSERTION ET COMMUNIQUER SUR LE SECTEUR DE L'INCLUSION

53% très satisfaits et 39% satisfaits

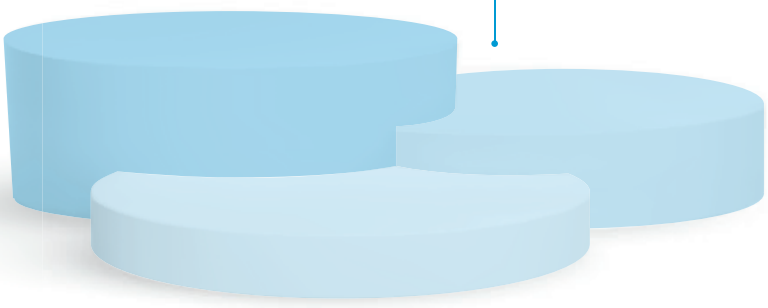

APPUYER LA PROFESSIONNALISATION DES ENTREPRISES D'INSERTION (DÉMARCHE RSEi, FORMATION...)

50% très satisfaits et 42% satisfaits

Le chantier fédération du futur **pose les premières briques de la transformation de la fédération**

S'inscrivant dans la continuité de la démarche Quali'OP, le chantier « fédération du futur » a permis de réfléchir collectivement à la place, au rôle et à l'organisation de la fédération pour répondre demain, avec encore plus d'efficacité et d'impact, aux enjeux de développement des entreprises d'insertion.

Dans ce cadre, la fédération s'est faite accompagner par un cabinet spécialisé : «10h32». Ce dernier a organisé plusieurs temps d'échanges individuels et collectifs avec les permanents, les présidents régionaux et les membres du Conseil fédéral pour identifier les points de synergies et les volontés de transformation.

Le résultat de ces échanges a été présenté lors d'un séminaire dédié en juin. Plusieurs points clés sont ressortis comme celui d'un changement d'échelle de la fédération sur les enjeux de communication, un meilleur accompagnement des nouveaux adhérents ou encore la mise en place d'un think tank (ou espace de réflexion) au sein de la fédération.

La plupart de ces pistes a été reprise dans le programme politique de Luc de Gardelle. Le président a aussi replacé dans son projet la transformation de la fédération, pour la rendre plus efficiente, comme une priorité de son mandat.

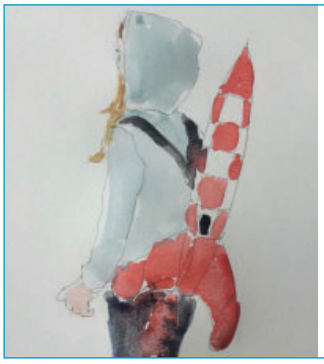

L'ambition

Les régions sont un gage de proximité avec les adhérents

Et de coopération fructueuse avec les acteurs de l'emploi

Comment réussir ?

Le développement de nouvelles filières en région et au national

A l'écoute des adhérents et des permanents

Synthèse des contributions des régions

FEDERER - ANIMER LA VIE FÉDÉRALE

Instances

Assemblée générale

Du 13 octobre au 5 novembre, les adhérents ont voté de manière dématérialisée pour les résolutions de l'AGO. Ils ont procédé, en même temps, à l'élection des membres du Conseil de Surveillance et de Régulation, des représentants-entreprises du Conseil fédéral et du Président de la fédération. Les résultats des votes ont été dévoilés au Congrès de la fédération, lors duquel s'est tenue l'élection des membres du Bureau fédéral par les conseillers fédéraux.

Conseil fédéral

Quatre conseils se sont tenus en 2021 (deux en visioconférence et deux à Paris). Cette année a été marquée par la mise en œuvre du chantier « fédération du futur ». Les conseils fédéraux ont aussi été des lieux d'échange (comme sur les propositions de l'après PIC IAE en octobre) et de prises de décision sur des points clés de la fédération (comme le déploiement du pacte ETTi en février). Enfin, le Congrès et l'élection des instances de la fédération ont été au cœur des discussions et des échanges.

Bureau fédéral

Les membres du Bureau fédéral se sont réunis physiquement et à distance à quinze reprises pour travailler sur les sujets saillants de l'actualité 2021: relations politiques et institutionnelles, futures orientations et organisation de la fédération, qualité, formation, vie des instances, congrès, fonctionnement du siège… Le Bureau fédéral a également tenu un séminaire de travail les 5 et 6 juillet pour faire le bilan des mandats écoulés et préparer les élections de la fédération à venir.

Conseil de Surveillance et de Régulation (CSR)

Le CSR a travaillé sur trois principaux sujets en 2021 : les modalités d'élections en AG, la modification du règlement intérieur pour répondre aux exigences de Quali'OP et le déploiement du pacte ETTi.

Les membres du CSR ont été réélus lors de l'Assemblée générale et le président Dominique Lebailly a été reconduit dans ses fonctions. Deux salariés permanents siègent avec eux. Au-delà des arbitrages statutaires et des demandes d'avis ou de médiation, les points de vue exprimés par le CSR sont consultatifs et prospectifs et visent principalement à éclairer des conséquences possibles des orientations et décisions prises par les instances.

Réunion des permanents

Les réunions entre les permanents se sont déroulées en visio-conférence, à l'exception des deux séminaires de juin et septembre. Ces temps communs ont permis de travailler sur les sujets clés de la fédération en 2021 : organisation du Congrès, déploiement du Pacte d'ambition pour l'IAE et du pacte ETTi, Quali'OP…

Lors de chaque réunion des permanents, un temps de sensibilisation sur la GRH a été organisé (sur le DUERP, l'organisation des entretiens annuels et professionnels et le RGPD).

L'Assemblée générale en chiffres

- **1 AG dématérialisée**
- **8 résolutions adoptées**
- **25 élus membres-région** au Conseil fédéral et **1 président réélu**
- **AGO : 371 votants** (soit 66.8% de participation)

Le Conseil fédéral en chiffres

- **50 conseillers fédéraux** (dont 25 membres-entreprises élus et 25 membres-régions désignés)
- **1 Président**
- **4 Conseils fédéraux**

Le Bureau fédéral en chiffres

- **12 membres** (dont 1 Président, 2 Vice-Présidents et 1 Trésorier)
- **15 Bureaux fédéraux**
- **1 séminaire** de travail de 2 jours

Réunions des permanents en chiffres

- **50 permanents** (37 en régions et 13 au siège)
- **2 séminaires de travail :** un d'une journée en juin, un de deux jours en septembre
- **4 réunions des permanents** (sur deux jours en visio compte-tenu du contexte sanitaire)
- **22 fils d'actualités** en visio-conférence

Un séminaire de rentrée **riche en échanges**

Lors du traditionnel séminaire de rentrée, qui réunit permanents et membres du Bureau fédéral, de nombreuses thématiques ont été travaillées. Des sujets structurants, comme l'organisation du Congrès à Clermont-Ferrand ; des sujets de plaidoyer, avec deux sessions de décryptage de la loi inclusion et de la loi Climat ; et un temps d'échange avec Utopreneurs, l'accélérateur à destination des entreprises sociales inclusives, créé par la fédération des entreprises d'insertion et l'UNEA.

A cette occasion, le directeur d'Utopreneurs, Nicolas du Souich, a présenté les différents projets accompagnés. Il a notamment détaillé le fonctionnement d'Ambition Inclusion, le réseau d'ETTi indépendantes, présent dans dix des treize régions métropolitaines ; et Recyfe, un projet porté par plusieurs adhérents de la fédération, qui œuvre au recyclage des fenêtres. Cette intervention s'est conclue par la présentation des deux nouveaux projets accompagnés par Utopreneurs : Olivert (à découvrir en page 17) et CenterPlast (recyclage de plastiques durs).

Mandats de la fédération

Cette liste de mandats est établie dans le cadre de la démarche qualité Quali'OP conduit par la fédération.

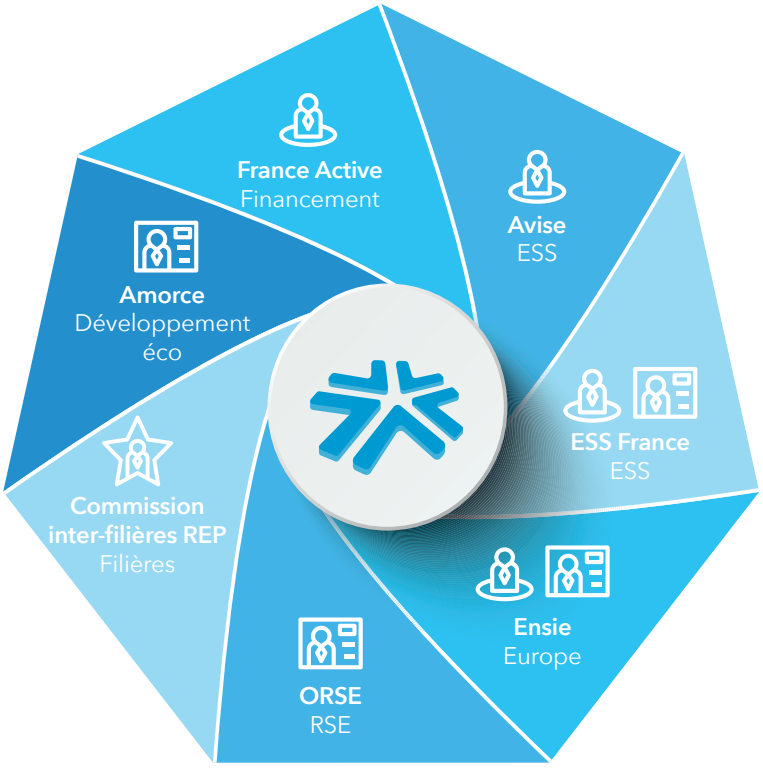

Membre du CA
ou du Comité stratégique

Représentant

Elu

FEDERER - ANIMER LA VIE FÉDÉRALE

En 2021, la fédération compte 579 adhérents, soit 619 entreprises réparties dans 13 régions.

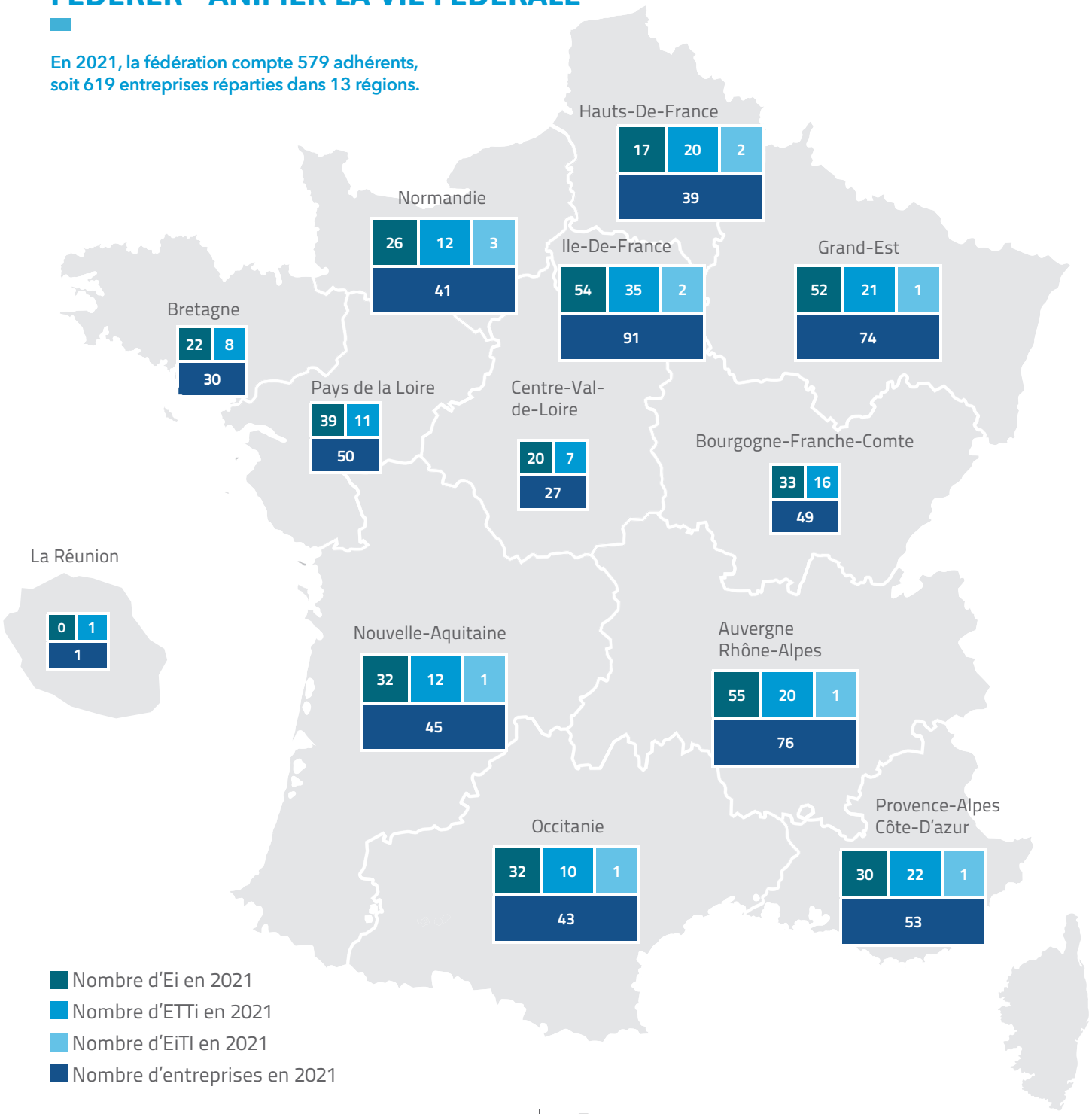

- Travail temporaire +30
- Services et transports +26
- Déchets +16
- Insertion par le travail indépendant +9
- Bâtiment et travaux publics +3
- Environnement +2

FDI 2021 : les entreprises sociales inclusives se saisissent de l'appel à projet pour poursuivre leur développement !

Les Bâtineurs : nouvelle entreprise d'insertion du curage vert

Les obligations de réemployer les déchets du bâtiment sont maintenant connues et le curage vert est en plein développement. C'est sur ce secteur que les Bâtineurs se sont lancés !

Lors d'une réhabilitation ou d'une démolition, l'entreprise identifie les matériaux réemployables et ceux qui les utiliseront. Une équipe de salariés qualifiés effectue ensuite la dépose soignée des éléments et leur valorisation. Ces trois composantes sont aussi exigeantes qu'essentielles pour réaliser un projet d'économie circulaire performant. A l'issue de cette action, un opérateur bénéficiera de ces matériaux à prix solidaires.

Les Bâtineurs, toute nouvelle entreprise d'insertion à Rouen, compte une dizaine de collaborateurs et prévoit l'essaimage de son modèle en France.

Faire des compétences transversales un point central des parcours d'insertion

L'ETTi Inserim, en partenariat avec l'Ei ADC Propreté, a développé le projet « Accélérateur d'emploi ». Ce dernier vise à valoriser et objectiver les compétences transversales des personnes en parcours d'insertion.

Avec l'appui du CAFOC de Nantes, qui les a accompagnées sur le volet ingénierie et évaluation des compétences, trois postes de travail ont été ciblés : manœuvre en BTP, agent de propreté et agent d'entretien d'espaces verts. Ces métiers ont été passés au crible pour identifier les compétences transversales sont le plus souvent mobilisées et le niveau de maitrise attendu. Les entreprises clientes ont aussi été sollicitées pour enrichir ces analyses.

Ces différentes phases de travail ont permis d'identifier les compétences clés et de former les collaborateurs pour qu'ils les intègrent pleinement dans le suivi des parcours d'insertion.

Olivert : les huiles alimentaires connaissent une deuxième vie !

Créée par trois entreprises d'insertion spécialistes de la collecte des huiles alimentaires usagées (Gecco, Avelin ; Valo', Florange et Trialp, Chambéry), Olivert est une marque sociale et inclusive de collecte et de valorisation des déchets alimentaires en circuit court.

Les produits de la marque issus des déchets sont écoresponsables et s'adaptent aux besoins des territoires. Pour cela Olivert a développé des savoir-faire : huile de chaine de tronçonneuse, biocombustible, ou encore huile de décoffrage sont autant de brevets de la marque.

Avec l'appui d'Utopreneurs, le réseau essaimera ce modèle d'entreprise vertueuse à l'ensemble du territoire. Olivert comptera donc au minimum un acteur par région d'ici la fin de l'année 2022 et créera au moins 60 ETP en quatre ans.

PROMOUVOIR

PLAIDOYER SUR LA LOI INCLUSION

La fédération mobilisée **en amont sur la rédaction des décrets et l'instruction de la loi inclusion...**

Dans la droite ligne de la loi inclusion, la fédération a fortement contribué à la corédaction des décrets et de l'instruction qui en ont découlé. La fédération a été particulièrement active sur la question de la triple exclusivité pour les ETTi puisque la notice de décryptage qu'elle avait développée a été intégrée à l'instruction. Au niveau des décrets, la fédération a clarifié un point important relatif à la notion de champ territorial d'intervention pour que celui-ci soit par défaut départemental pour le volet social et sans limite pour le volet économique.

... et en aval sur le décryptage des textes auprès des adhérents

Au début de l'automne 2021, dans la foulée des décrets d'application publiés fin août, la fédération a organisé deux webinaires de présentation et de décryptage des textes. Ouvert à l'ensemble des adhérents Ei, ETTi et EiTI, et coanimé par la chargée de plaidoyer et le juriste de la fédération, ce temps d'échanges nécessaire aura notamment permis aux structures de se familiariser avec les nouvelles règles applicables au parcours d'insertion, au CDI d'inclusion ou au nouveau « Contrat passerelle ». Concernant ces deux derniers points, des modèles de contrats ont été d'ailleurs élaborés par le Pôle juridique et mis à disposition des Ei et des ETTi dans les semaines qui ont suivi.

Le Pôle juridique a essentiellement délivré son expertise en matière de droit social (règles applicables aux contrats IAE, embauche de salariés étrangers) mais a aussi apporté son éclairage en matière de données personnelles, de fiscalité. À l'issue d'une activité de veille particulièrement riche et soutenue, quatre fils juridiques ont vu le jour, soit deux fois plus que d'habitude. Enfin, le pôle a accompagné le groupe de travail « Entreprise d'insertion par le travail indépendant » dans son effort de défrichage du cadre juridique de l'expérimentation et d'accueil des porteurs de projet.

Chiffres clés

81%
des 42 questions traitées sous 24 heures

1
note de décryptage de la Loi Climat

4
fils d'actualités

5
porteurs de projet EiTI auditionnés

Chiffres clés

Pacte ETTi

Personnes en emploi d'insertion en ETTi

25 000 (2019) **+44%** **36 000** (2021)

Objectif 2022
40 000 personnes
en parcours d'insertion en ETTi

Nombre d'ETTi

322 (2019) **+26%** **407** (2021)

Bretagne (+60%)
Ile-de-France (+59%)
Pays-de-la-Loire (+44%)
PACA (+42%)

Pacte ETTi 2021 : **un bilan très positif !**

La signature du Pacte ETTi a donné un véritable coup d'accélérateur à la création d'emplois. Ainsi ce sont 36 000 personnes qui ont été embauchées par les ETTi en 2021. Cette croissance démontre le dynamisme des ETTi et leur contribution au développement global de l'insertion par l'activité économique. Les ETTi seront en mesure de dépasser l'objectif attendu de 40 000 personnes accompagnées par an d'ici la fin de l'année 2022.

Cette croissance quantitative se combine avec le qualitatif puisque les ETTi sont le modèle d'insertion, mais aussi de la branche du travail temporaire, formant le plus en 2021.

Ce pacte a enfin permis la création de nouveaux projets de développement et d'installation. Ce sont ainsi 407 ETTi qui ont été conventionnées en 2021 (vs. 322 en 2019), soit une progression de 26%. Ce déploiement, facilité par une collaboration entre services déconcentrés de l'État et fédérations régionales des entreprises d'insertion, continuera à s'accélérer en 2022 avec la mise en place des conventions-cadre régionales.

Retour sur le webinaire dédié à la prolongation de l'expérimentation EiTI

La fédération, avec Lulu dans ma rue, a animé le 29 juin un webinaire réunissant cent-quatre-vingts participants sur l'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EiTI). L'occasion de présenter le rapport rédigé par la fédération en faveur de la prolongation de l'expérimentation.

Plusieurs partenaires étaient présents lors de ce webinaire. L'ADIE a ainsi souligné l'opportunité du travail indépendant comme vecteur d'inclusion. Plusieurs EiTI adhérentes, notamment All inclusive, Germinal, HOPLA, Linklusion et TI by ODD, ont présenté l'activité qui leur permet d'accompagner depuis près de deux ans plusieurs centaines de travailleurs indépendants relevant de l'insertion.

En effet, le rapport a montré que l'EiTI répond aux besoins d'un public non couvert jusqu'ici. Et sa dynamique est incontestable : 36 EiTI conventionnées en 2021.

La reconduction de deux ans de cette expérimentation portée par la fédération va permettre au modèle de poursuivre son intégration au sein de l'IAE, avec une adaptation progressive, au-delà d'une simple déclinaison de ce qui existe pour le salariat.

Commande publique inclusive : une belle victoire pour la fédération et l'inclusion !

Dans le cadre de la loi Climat & Résilience, la fédération a effectué un intense travail de plaidoyer auprès des parlementaires et ministères pour que soient pris en compte, aux côtés des critères environnementaux, les critères sociaux dans les marchés publics et les contrats de concessions. Après plusieurs semaines de travail et d'échange, et grâce à un soutien transpartisan des parlementaires, le social a été inscrit aux côtés de l'environnemental dans le Code de la commande publique.

Véritable tournant, ces nouvelles mesures sont un levier fort de développement pour l'économie inclusive. Le travail de plaidoyer va se poursuivre en 2022, pour que les décrets d'application issus de la loi soient appliqués le plus rapidement possible (alors que la date limite d'application est fixée en août 2026). La fédération s'est aussi mobilisée dès la fin d'année autour des SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) pour que l'ensemble de la chaine de l'achat public se saisisse de cet outil.

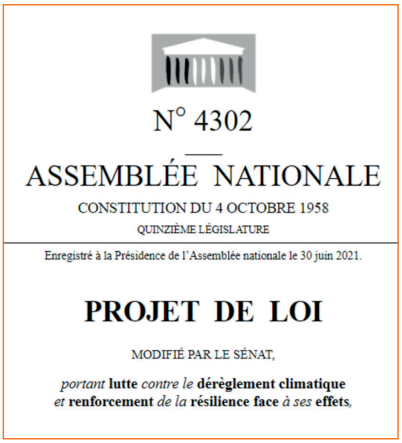

N° 4302

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 30 juin 2021.

PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT,

portant **lutte** *contre le* **dérèglement climatique** *et* **renforcement** *de la* **résilience face** *à ses* **effets,**

La fédération à l'Assemblée nationale **pour parler commande publique !**

En novembre, la fédération et les députés Didier Baichère et Marie-Christine Verdier-Jouclas, ont réuni, à l'Assemblée nationale, l'écosystème inclusif pour faire le point sur les avancées de la commande publique inclusive. La parole a été donnée à un panel resserré d'invités spécialistes du sujet, comme Malika Kessous, en charge des achats responsables de l'État auprès du ministère de l'Économie, et Hervé Fournier, élu de Nantes, en charge de la commande publique. L'entreprise d'insertion Bou'Sol – Pain & Partage a aussi mis en avant les difficultés qu'elle rencontre au quotidien sur la question des marchés publics mais aussi les avancées des dernières années sur le sujet.

Pour tous, le même constat a été dressé : la loi et l'ambition sont là, ne reste plus qu'à les traduire en actes !

Un exemple de mobilisation régionale pour la commande publique inclusive : **le Grand Est**

La fédération des entreprises d'insertion Grand-Est est mobilisée depuis plusieurs années sur les enjeux de la commande publique. En 2022, elle a intensifié ses actions de plaidoyer en participant notamment à la mise à jour du Schéma des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de l'Eurométropole de Strasbourg.

Par ailleurs, la fédération régionale a organisé et animé une journée dédiée à ce sujet en présence d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de nombreux partenaires institutionnels (comme la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg), des entreprises (la Poste notamment) et de quatre entreprises d'insertion : EMI-CRENO, Nature et Technique, Presta'terre et Sistra. Lors de cette journée, un temps de travail de deux heures a réuni les acteurs de terrain pour identifier les bonnes pratiques permettant de faire de la commande publique un levier pour l'emploi. Cette réunion s'est déroulée en présence de Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

Au-delà des actions de plaidoyer, la fédération travaille avec les facilitateurs du territoire pour identifier des opportunités de marché pour les structures d'insertion. La fédération a ainsi été consultée en amont sur seize marchés pour étudier l'opportunité de les réserver à l'insertion et au secteur du handicap. Dans ce cadre, le partenariat avec l'UNEA s'est renforcé.

Ce sujet, central pour la fédération, est ainsi travaillé par toutes les régions et adapté aux besoins des territoires. La fédération régionale Bretagne embauche ainsi depuis plusieurs années un chef de projet Clauses d'insertion sociale pour le département du Morbihan. La fédération régionale Auvergne-Rhône-Alpes a quant à elle contribué en 2021 au renforcement du SPASER de la ville de Lyon.

PROMOUVOIR LES ACHATS RESPONSABLES ET INCLUSIFS

Une nouvelle plaquette **pour séduire les acheteurs**

Au mois de mars, la plaquette « achats inclusifs » a été publiée afin de promouvoir le modèle des entreprises d'insertion auprès des acheteurs.

L'objectif ? Informer les acheteurs sur la dimension inclusive ! La plaquette présente ainsi les secteurs d'activités dans lesquels opèrent les entreprises d'insertion, mais également les différentes plus-values que la collaboration avec une entreprise d'insertion peut apporter : RSE, qualité, proximité et agilité.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, la plaquette a été partagée à près de quinze mille acheteurs et via les réseaux sociaux, notamment au sein de groupes dédiés aux achats.

La plaquette a aussi été envoyée par courrier à l'ensemble des adhérents, aux fédérations régionales, et aux partenaires institutionnels, qui peuvent se servir de cet outil pour appuyer leur argumentaire commercial et/ou politique.

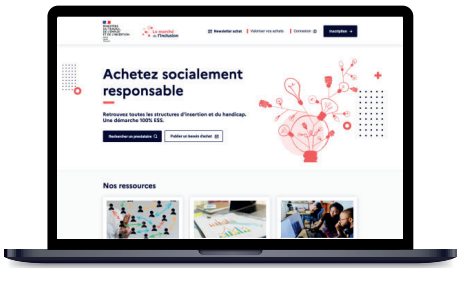

La fédération poursuit son partenariat **avec le Marché de l'inclusion**

Le Marché de l'inclusion, plateforme digitale développée par l'État, facilite la rencontre entre le besoin de l'acheteur et l'offre des entreprises sociales inclusives. La fédération s'est associée à son déploiement.

Dans l'objectif d'endiguer la déperdition d'informations due à la multiplication des outils, la fédération, après avoir sondé les régions, a fait le pari de promouvoir l'inscription de tous les adhérents sur le Marché de l'inclusion. L'objectif : faire voir l'intégralité de l'offre commerciale des entreprises d'insertion, de manière homogène et au même endroit.

Pour cela, la fédération a construit une relation étroite avec le Marché de l'inclusion afin de faciliter sa prise en main par les adhérents : participation à des groupes de travail pour co construire les évolutions en lien avec la réalité opérationnelle (nouvelles fonctionnalités, modifications) ; organisation d'un webinaire de présentation de la plateforme auprès des fédérations régionales et communication sur les canaux de diffusion de la fédération.

Retour sur deux événements de l'achat responsable : **Inclusiv'Day** et **semaine de l'entreprise responsable**

Inclusiv'Day

La fédération était partenaire de l'édition 2021 de l'Inclusiv'day, le 3 juin en format 100% digital.

L'Inclusiv Day, proposé par le Groupe les Echos – Le Parisien, est le rendez-vous annuel des entreprises inclusives et des innovations sociales. Cette édition, qui a accueilli environ 4 500 visiteurs, a été nourrie par différents cycles de conférences abordant l'inclusion.

La fédération est intervenue lors de huit tables rondes et a également organisé un atelier présentant les achats inclusifs. L'atelier a compté 139 participants dont des responsables Achats, RSE et RH issus de tout le territoire.

Semaine de l'entreprise responsable

Le 12 octobre 2021, la fédération a présenté un atelier sur les achats inclusifs lors de la Semaine de l'entreprise responsable et inclusive, en format 100% digital.

La semaine, organisée par l'AFMD (Association française des managers de la diversité) et le MEDEF, a mis en avant les initiatives responsables et inclusives, ainsi que les organisations œuvrant en faveur de l'égalité, auprès de leurs collectifs de travail et de leurs parties prenantes externes.

Cette année, la fédération, a été invitée par l'Observatoire de la RSE, réseau partenaire de l'événement dont elle est membre, pour animer un atelier présentant les achats inclusifs auprès de quarante-deux chefs d'entreprise.

Retour sur **la tournée des achats impactants en Centre-Val de Loire**

La tournée des Achats Impactant, salon BtoB virtuel destiné à la rencontre entre entreprises classiques et fournisseurs inclusifs, s'est tenue le 9 avril auprès des entreprises de Centre-Val de Loire. La fédération régionale, en partenariat avec IMPACT, a organisé un speed-meeting 100% digital pour rencontrer les acheteurs de grands comptes ! L'occasion d'initier des coopérations business avec des grands comptes et des PME locales.

En amont de ce speed-meeting, chaque entreprise adhérente a formulé ses souhaits de rencontres en fonction de ses besoins. Le jour-J et durant quinze minutes, elles ont échangé avec huit fournisseurs à impact social locaux. Les partenaires ont ainsi pu expliquer leur structure et leur implication dans la tournée. Et pour les acheteurs concernés : partager auprès de l'audience leurs bonnes pratiques locales en termes d'achats solidaires.

ACCOMPAGNER
DÉVELOPPER LES FILIÈRES

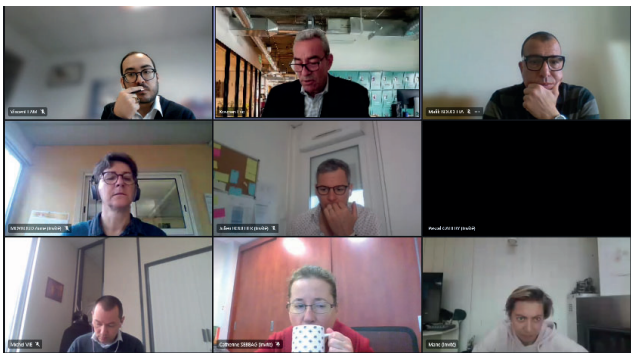

De nouvelles filières inclusives au sein de la fédération

La mission filières de la fédération est devenue ViséO. Cette nouvelle identité permet de donner plus de visibilité aux actions réalisées et traduit l'ambition des travaux menés : fédérer les entreprises adhérentes autour de l'innovation et du partage d'expériences pour structurer et développer les filières inclusives de demain.

Grâce au soutien du FDI 2020 dans le cadre du projet Crescendo, l'équipe s'est renforcée, avec l'arrivée de deux chargées de développement pour accompagner la création de sept filières à fort potentiel dans les secteurs de l'alimentaire, de la propreté, de la mobilité, du transport, de logistique, des services de proximité aux entreprises, du numérique et des services à la personne.

Au total ce sont une vingtaine de groupes de travail et de wébinaires qui ont été organisés, mobilisant plus de 90 structures autour de sujets variés : conciergeries d'entreprises, cyclo logistique, circuits courts et ateliers de transformation alimentaire.

Cinq fiches de décryptages et six fiches initiatives ont également été produites, pour permettre aux adhérents de comprendre les enjeux et opportunités de chaque filière.

Zoom sur la loi AGEC et la filière économie circulaire

La fédération s'est mobilisée en 2021 sur les travaux de mise en œuvre des dispositions de la loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), notamment autour des nouvelles filières REP : celles des jouets, articles de sport et de loisir ; de jardinage et de bricolage ou encore des produits et matériaux de construction du bâtiment.

La fédération a ainsi rédigé des contributions dans le cadre des concertations relatives aux cahiers des charges, rencontré les éco-organismes et promu l'expertise des entreprises d'insertion.

Elle a aussi porté plusieurs contributions sur différents textes et réformes en lien avec l'économie circulaire dans le cadre des quinze réunions de la CIFREP (Commission inter-filières REP) de laquelle elle est mandataire.

Focus sur l'étude des déchets du bâtiment

De nombreuses entreprises d'insertion recherchent, expérimentent et développent des solutions pour répondre aux enjeux de la gestion des déchets du bâtiment. La fédération a accompagné ces entreprises, pour accélérer le déploiement de leurs projets, dans le cadre de la mise en place de la REP « Déchets du bâtiment ». Après une campagne de webinaires, la fédération a organisé, dans le cadre du programme Crescendo, un accompagnement collectif renforcé. C'est ainsi qu'une quinzaine d'entreprises se sont réunies dans le cadre d'ateliers techniques et économiques animés par le cabinet Recovering. Au programme : curage préservant, déchetterie professionnelle, du tri en pied de chantier matériauthèque…

Territoires d'inclusion : un programme d'accompagnement complet

Depuis mars 2021, ce programme, porté par la fédération des entreprises d'insertion et l'Afpa, accompagne et favorise les synergies entre les acteurs locaux. Ce projet permet d'offrir une réponse globale aux besoins des bénéficiaires en regroupant les acteurs de l'insertion, de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'émancipation citoyenne sur un même site. Ce projet a ainsi permis :

- une meilleure connaissance des interlocuteurs sur le terrain : les équipes régionales de la fédération et de l'Afpa se sont rencontrées pour mieux identifier les enjeux territoriaux et apporter des réponses concrètes aux besoins locaux.
- le développement d'un processus d'identification de projets : en créant du lien entre les parties prenantes, l'identification, le suivi et l'accompagnement des projets portés dans le cadre du programme ont été améliorés.
- la mise en place de synergies, au-delà de l'implantation : les problématiques communes des entreprises d'insertion et des centres Afpa a permis de travailler sur des solutions conjointes, comme la mise en place de la VAE ou le développement du programme HOPE en faveur des migrants et réfugiés.

Chiffres clés

6 implantations en un an
(+50% par rapport aux cinq dernières années)

5 projets d'implantation avancés

24 projets de partenariat en cours

58 mises en relation
effectuées entre les entreprises et les centres Afpa, sur des sujets d'implantations ou de partenariats

11 rencontres en régions
entre villages AFPA et entreprises d'insertion

Tour de France du pacte ETTi : étape en PACA

La fédération a élaboré un kit ETTi pour que davantage de parcours d'intérim d'insertion se créent avec une exigence forte de qualité. Pour présenter ce kit, elle a organisé un Tour de France qui a démarré le 9 février 2021 avec la fédération des entreprises d'insertion Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en présence de 11 ETTi et 3 DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Ce kit contient les préconisations du « Guide pour développer l'ETTi à partir des potentiels et des besoins du territoire » qui combinent le développement d'ETTi existantes avec la création de nouvelles.

On y retrouve aussi la notice de décryptage de la règle de la triple exclusivité qui explicite les enjeux de cette règle et de son impact sur le conventionnement des ETTi. Pour celles qui ne sont pas encore en totale conformité avec cette règle, la fédération régionale propose un questionnaire d'auto-évaluation en ligne ainsi qu'un accompagnement de mise en conformité.

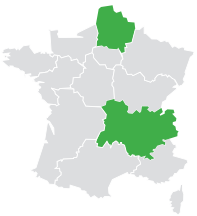

Lancement d'une formation, **avec Kedge Business School,** pour les ETTi

Malgré la crise sanitaire, les ETTi se sont engagées dans une forte dynamique de développement, en cherchant à maintenir, consolider ou déployer leurs activités. Pour accompagner ce développement, la commission ETTi a soumis un sondage aux adhérents lors de la journée ETTi qui a permis d'identifier deux principaux besoins d'accompagnement : un, intitulé « *Penser son développement* », l'autre « *S'outiller pour se développer* ».

La fédération a, par la suite, monté un parcours de formation à distance de quinze heures et élaboré une grille d'évaluation pour cibler les besoins en formation (stratégie, RH, finances, marketing, innovation ainsi que le degré de maîtrise des futurs stagiaires).

Fort de ces constats, la fédération a alors fait appel à Kedge Business School et s'est appuyée sur la forte implication d'Audrey Bonneville (déléguée régionale Hauts-de-France) et Christophe Bonaldi (délégué régional AURA) pour développer les modules de formations.

C'est ainsi que le 16 décembre, la formation « *Les clés de réussite du développement des ETTi* » a été lancée !

Les fédérations Nouvelle-Aquitaine et Occitanie **accompagnent les porteurs de projet EiTI**

Ce nouveau modèle d'entreprise inclusive qu'est l'EiTI permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'exercer une activité professionnelle en tant que travailleur indépendant, en bénéficiant d'un accompagnement et d'un service de mise en relation avec des clients.

Ce nouveau modèle de l'IAE, créé en 2019 dans la loi *« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*, est en cours d'expérimentation et de déploiement. Plusieurs fédérations régionales accompagnent les porteurs de projets. C'est le cas de la fédération Nouvelle-Aquitaine qui a accompagné en 2021 trois porteurs de projets EiTI dont une, APEE 86, a été conventionné en Poitou-Charentes. Après avoir adhéré à la fédération, elle accompagne désormais 25 personnes par an.

C'est aussi le cas en Occitanie où la fédération travaille avec la DDETS du Gard sur l'accompagnement d'une CAE porteuse d'un projet d'EiTI auprès des femmes habitantes dans les quartiers prioritaires de Nîmes, autour de l'activité restauration-traiteur.

La carte de France des EiTI en 2021

Nous comptons en France en 2021 36 EiTI, dont 12 adhérentes à la fédération.

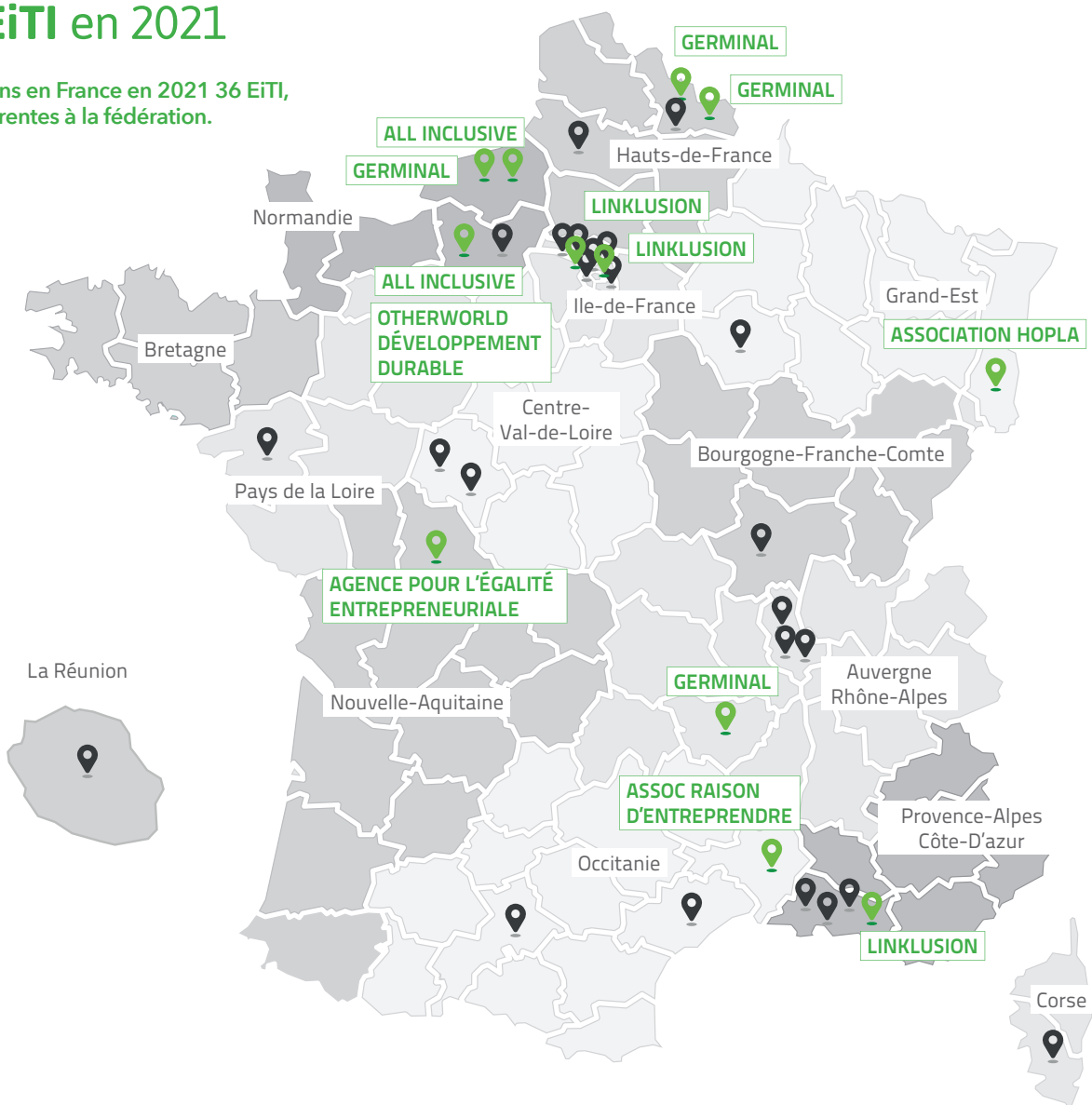

Les Pays-de-la-Loire **mobilisés pour l'accompagnement RSEi**

Le 7 décembre, plus de vingt entreprises inclusives se sont retrouvées dans les locaux de la brasserie Tête Haute, prix JENi 2019. Toutes prêtes à s'engager durablement dans la démarche RSEi, elles ont échangé sur leurs bonnes pratiques et leur motivation pour aller plus loin.

Trois stands étaient déployés pour alimenter cette dynamique : un présentait le nouvel accompagnement inter-régional 2022, ; un autre, la plateforme numérique ESS Pratiques ; et un dernier recueillait les idées pour faire vivre un réseau d'Ei et ETTi labellisées.

Un travail complémentaire, axé sur la mission d'inclusion, a été mené lors de cette matinée. Chaque étape de l'accompagnement a été décomposée - recrutement et intégration, accompagnement pendant le parcours, préparation à l'emploi durable – et une boite à outil complète proposée.

Des premières approches du label RSEi aux retours d'expériences d'entreprises labellisées, les participants sont repartis convaincus : la démarche de labellisation est avant tout un projet collaboratif et structurant pour leur entreprise !

Chiffres clés

Accompagnement collectif à la labellisation RSEi

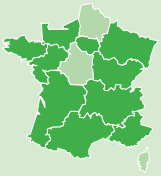

10 fédérations régionales engagées

90 entreprises accompagnées par la fédération

66 entreprises labellisées RSEi

Niveau initial : **14**
Niveau engagé : **13**
Niveau confirmé : **35**
Niveau exemplaire : **4**

Un kit de communication pour mettre en avant les entreprises labellisées

Afin de valoriser l'engagement RSEi des entreprises auprès de ses parties-prenantes, la fédération a développé un kit contenant :

- La fiche récapitulative des principaux éléments évalués par la démarche RSEi, à destination des partenaires externes.
- La bannière Linkedin et Twitter RSEi.
- Le logo RSEi sous plusieurs versions.
- Le QR Code renvoyant vers la page RSEi du site internet de la fédération.
- Le manuel pour une utilisation optimale des éléments du kit de communication.

De nouveaux éléments compléteront le kit en 2022 dont une fiche récapitulative à destination des collaborateurs.

Deux fédérations **certifiées Qualiopi !**

Depuis la création de son organisme de formation, la fédération des entreprises d'insertion Île-de-France veille à fournir des formations de qualité, toujours adaptées aux besoins spécifiques des entreprises d'insertion pour s'adapter aux évolutions de leurs métiers et des enjeux associés.

Déjà Datadocké, l'organisme de formation a été certifié Qualiopi en novembre dernier. Véritable gage de qualité, cette certification a permis de renforcer la dynamique d'amélioration continue des pratiques et offre de formations instaurées depuis des années.

Cet aboutissement a reposé sur un travail d'équipe mené sur près d'une année et en partenariat avec la fédération Auvergne-Rhône-Alpes, certifiée également en 2021 (partage des outils existants et des retours d'expériences, co-construction de nouveaux outils …).

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La fédération Normandie poursuit son accompagnement **sur l'AFEST**

La fédération des entreprises d'insertion Normandie a démarré en 2021 l'accompagnement de trois entreprises d'insertion sur la mise en place de l'AFEST (Action de formation en situation de travail). Pour aider le plus grand nombre à se questionner sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'une AFEST dans leur organisation, elle a, grâce aux fonds mutualisés de la fédération, développé une plaquette dédiée. Celle-ci précise, à travers un exemple concret, ce que permet l'AFEST, ses exigences mais aussi ses bénéfices.

La fédération représente l'inclusion, aux côtés de l'AFPA, dans le projet européen B-WISE

L'Union européenne a lancé la cinquième vague du projet B-WISE avec un volet dédié aux entreprises sociales inclusives. Aux côtés du réseau européen Ensie, la fédération des entreprises d'insertion, avec son partenaire l'AFPA, représenteront la France dans ce projet. Pour déployer ce projet, treize pays européens sont mobilisés, de la Croatie à la Roumanie, en passant par l'Italie, l'Espagne ou encore la Belgique.

Le projet vise à élaborer une stratégie sectorielle en termes de savoir-faire et savoir-être pour le présent, mais surtout pour le futur. Plusieurs outils et ressources seront développés tout au long du projet, notamment des formations en ligne (MOOC) à destination des entreprises sociales inclusives.

Ce projet, qui a débuté en janvier 2021, se tiendra sur quatre ans et alliera échanges européens et remontées du terrain.

B-WISE
Skills for the future : WISEs ready!

La mutualisation aux services des adhérents

La fédération Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé un tour de France pédagogique, en partenariat avec les régions Centre-Val-de-Loire, PACA et Bourgogne-Franche-Comté. L'organisme de formation de la région a déployé cinq sessions de formation de quatre jours. Ces sessions permettent de comprendre la place de l'encadrant technique et d'aborder les différents modes de management nécessaires à l'exercice de ce métier.

La fédération Occitanie a quant à elle mis en place un module « sur mesure » de formation à destination des encadrants techniques. Elle en a réalisé l'ingénierie et s'est appuyée sur la certification Qualiopi de fédération Île-de-France afin de permettre la prise en charge financière pour les adhérents.

De beaux exemples de coopération entre régions !

LES CHANTIERS CLÉS EN 2022

L'inclusion fait entendre sa voix !

En cette année d'élections, la fédération se mobilise pour porter cinq propositions pour une France ouverte et inclusive. Deux mesures incarnent particulièrement le message de la fédération : une sur la formation pour développer l'apprentissage ouvrier ; une seconde pour accueillir les migrants avec fraternité pour faire de chaque séjour une chance pour chaque individu et pour la France. Ces mesures serviront de base de plaidoyer pour le prochain quinquennat.

Formation **des acheteurs**

Après les avancées obtenues pour introduire davantage de considérations sociales dans le droit de la commande publique, la fédération s'attelle aux travaux pratiques : participer à la formation des acteurs de la chaine de l'achat public. Confortée par les orientations du Plan national pour des achats durables, auquel elle a également contribué, la fédération proposera des formations à destination des élus et techniciens de la commande publique. L'enjeu : passer de l'obligation légale à la réalité de terrain, en accompagnant ces acteurs à se saisir des nouvelles opportunités ouvertes par la loi Climat.

Fédé-réflexion : c'est parti !

En 2022, la fédération lance une nouvelle dynamique d'ouverture et de prospectives : fédé-réflexion. Cette dernière doit permettre à la fédération de s'enrichir d'apports extérieurs qui alimenteront son plaidoyer et ses actions. Cette dynamique doit bénéficier au plus grand nombre d'adhérents : différents temps seront donc organisés en territoires en 2022.

Certaines actions relayées dans ce rapport ont été financées par le FSE.

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale, visant à réduire les écarts de développement existants entre les pays de l'Union européenne et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive, conformément aux objectifs de la Stratégie Europe 2020.

En 2021, la fédération des entreprises d'insertion a un conventionnement avec le FSE ayant pour axe prioritaire la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. Les actions financées visent à :

- renforcer les partenariats et la coopération avec les acteurs économiques.
- accompagner les permanents des entreprises d'insertion et de la fédération dans la professionnalisation de leurs pratiques et de leurs activités.

la fédération des entreprises d'insertion

Efficacité économique, finalité sociale

- Laurie ACHDDOU, développeuse de filières inclusives (alimentaire, restauration et numérique)
- Morgane ADEME, chargée de développement RSEi et Achats Inclusifs
- Mathilde AUSORT, chargée de mission plaidoyer et réseau
- Margaux BENOIST, développeuse de filières inclusives (services, logistique)
- Jean-Philippe BUGNICOURT, juriste
- Olivier DUPUIS, secrétaire général
- Cendrine DUQUENNE, chargée de mission communication
- Guillaume LABBE, chargé de mission filières
- Marion MARTINEZ, chargée de mission financement et études
- Amy MBENGUE, assistante administrative et de gestion
- Muriel PIBOULEAU, chargée de professionnalisation et responsable Qualité
- Agnès RIGAUDIERE-REAL, chargée de développement ETTi et EiTI
- Laure SOURON, développeuse de territoires d'inclusion
- En Auvergne-Rhône-Alpes : Christophe BONALDI, Xavier BRAECKMAN, Pauline GERVAIS, Maud ROBINET, Ann-Lise ROSIO
- En Bourgogne-Franche-Comté : Anaïs CAMUS, Michaël COULON
- En Bretagne : Marion BESNARD, Caroline KEREVER
- En Centre-Val de Loire : Laurence EDMEADS, Ludmilla MALFRAY
- En Grand Est : Valérie BEGE, Valérie BURGERT, Emmanuelle DAVIAU, Peggy PREISS
- En Hauts-de-France : Jean-Michel BONDU, Audrey BONNEVILLE, Cécilia MARONET
- En Ile-de-France : Sonia BITTON, Catherine BOUTILLIER, Antoine de METZ, Bruno GARCIA, Edwige KAMNANG DEKOULA, Sarah LAMOTHE
- A La Réunion : François PROUST
- En Normandie : Etienne DUVAL, Véronique PAUL
- En Nouvelle-Aquitaine : Cécile AUTIN-MOREAU, Fatiha HAMZA, Brigitte POURMONET
- En Occitanie : Jade BONAL, Cécile JEANJACQUES, Christelle PUZENAT, Guillaume SOULA
- En Pays de la Loire : Amandine BOURDET, Léa DEPOND, Elodie FRABOULET, Claire GAGNIERE, Rozenn THIERY
- En Provence-Alpes-Côte-D'azur : Elise GHERRAK

Ils sont partis en 2021 pour voguer vers d'autres horizons : Ioanna BASSIEUX ; Maffiel BONCOURRE ; Aurélie BOUSSICAUD ; Sevda CAMAK ; Karelle CHEVRIER ; Nathalie GARNEL ; Emmanuel KASPERKI ; Claire LEBOUCHER ; Alioune NDIAYE ; Thibault FOLDESI.

Editeur : la fédération des entreprises d'insertion, 18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris - Tél. 01 53 27 34 80
contact@lesentreprisesdinsertion.org - **www.lesentreprisesdinsertion.org** - @lafederationEI

Crédits images : la fédération des entreprises d'insertion, la fédération des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes Côte-d'Azur ainsi que les entreprises d'insertion Olivert, Les Bâtineurs, et pour la visite en Grand Est, Ministères sociaux-DICOM-Tristan, Agence 10h32

Pictos : Noun Project, Adobe Stock

Conception : Agence O tempora - www.otempora.com

Depuis plus de 30 ans, la fédération des entreprises d'insertion rassemble des entrepreneurs engagés qui mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise. Présente dans chaque territoire, au plus près des besoins des personnes et des entreprises, elle accélère leur développement et promeut leurs projets inclusifs qui conjuguent innovation, performance économique et impact social. Une raison d'être qui s'incarne dans le label Responsabilité Sociétale des Entreprises inclusives (RSEi) qu'elle a développé, pour toujours plus d'excellence au service des plus fragiles. Une fédération mobilisée, catalyseur de valeurs et d'énergies, pour bâtir une société durable et inclusive.

la fédération des entreprises d'insertion

Une partie de ces actions a été financée par l'Europe s'engage en France avec le FSE

UNION EUROPÉENNE

Ce document est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion », l'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.